

CALENDRIER DE PASSAGE DES EXAMENS MASTER

SESSION JUIN 2011

Les dates et horaires des écrits doivent être impérativement respectés sous peine de sanctions. Il en est de même pour les plages d'oraux proposées.

Dates	Horaires	Epreuves	
EPREUVES ECRITES			
Mardi 14 juin 2011	9 h 00 à 13 h 00	UC A4/5 – Dissertation	
Mercredi 15 juin 2011	9 h 00 à 12 h 00 14 h 00 à 17 h 00	UC D41.1 – <i>MASTER Informatique</i> UC D41.2 – <i>MASTER Informatique</i>	
	9 h 00 à 11 h 00 11 h 30 à 13 h 30	UC D41.1 – <i>MASTER Management et Stratégie d'Entreprise</i> UC D41.2 – <i>MASTER Management et Stratégie d'Entreprise</i>	
	9 h 00 à 11 h 00 11 h 30 à 13 h 30	UC D41.1 – <i>MASTER Logistique</i> UC D41.2 – <i>MASTER Logistique</i>	
	9 h 00 à 12 h 00 14 h 00 à 17 h 00	UC D41.1 – <i>MASTER Banque privée internationale</i> UC D41.2 – <i>MASTER Banque privée internationale</i>	
	9 h 00 à 12 h 00 14 h 00 à 17 h 00	UC D41.1 – <i>MASTER Finances internationales d'entreprise</i> UC D41.2 – <i>MASTER Finances internationales d'entreprise</i>	
	9 h 00 à 12 h 00 14 h 00 à 16 h 00	UC D41.1 – <i>MASTER Management des Ressources Humaines</i> UC D41.2 – <i>MASTER Management des Ressources Humaines</i>	
	9 h 00 à 12 h 00 14 h 00 à 16 h 00	UC D41.1 – <i>MASTER Stratégies Touristiques</i> UC D41.2 – <i>MASTER Stratégies Touristiques</i>	
	9 h 00 à 12 h 00 14 h 00 à 17 h 00	UC D41.1 – <i>MASTER Stratégies Financières</i> UC D41.2 – <i>MASTER Stratégies Financières</i>	
	Jeudi 16 juin 2011	9 h 00 à 10 h 45	UC B4 – Anglais écrit
		11 h 00 à 12 h 45	UC B4 – Espagnol, Allemand écrit
14 h 00 à 15 h 45		UC B4 – Portugais, Italien écrit	
16 h 00 à 17 h 45		UC B4 – Chinois, Arabe écrit	
EPREUVES ORALES			
Du mardi 31 mai 2011	UC B5 – Langue Vivante Européenne (Oral)		
	UC D42 – Mission		
Au vendredi 1 ^{er} juillet 2011	UC D53 – Soutenance thèse professionnelle		

Les dossiers professionnels devront être remis aux centres d'examens et centres relais pour le 9 mai 2011.

Les résultats aux examens seront diffusés sur le site de la FEDE durant la deuxième quinzaine de juillet 2011. Les suppléments aux diplômes sont envoyés aux écoles 48 heures après la diffusion des résultats. Les écoles sont chargées de les remettre à leurs candidats.